Document generated on 08/09/2025 5:16 p.m.

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Laissés pour compte. Encore !

André Vanasse

Number 143, Fall 2011

URI: https://id.erudit.org/iderudit/64683ac

See table of contents

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)
1923-239X (digital)

Explore this journal

Cite this document

Vanasse, A. (2011). Laissés pour compte. Encore ! *Lettres québécoises*, (143), 3–3.

Tous droits réservés © Lettres québécoises inc., 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Laissés pour compte. **Encore !**

Rien à faire, je ne décolère pas depuis l'annonce des coupes budgétaires exercées par Patrimoine canadien à l'endroit des revues culturelles. À mes yeux, il y a une forme d'injustice que j'arrive mal à digérer.

Je l'ai écrit dans mon éditorial du numéro 139 : « Que Patrimoine canadien invoque le soutien du Conseil des Arts pour justifier son pas de côté est tout à fait spécieux. Les éditeurs littéraires ne reçoivent-ils pas des subventions de la part de Patrimoine canadien comme du Conseil des Arts du Canada ? Alors, pourquoi y aurait-il deux poids, deux mesures ? »

Józef Kwaterko, professeur de littérature québécoise de l'Université de Varsovie, tenant fièrement le magazine *Lettres québécoises* dans la salle de délibérations de l'Académie suédoise.

Bien sûr, Patrimoine canadien a fixé des balises en dessous desquelles les éditeurs littéraires ne pouvaient faire le saut dans leur cour des grands. Elles ont été cependant suffisamment souples pour permettre à la majorité, dans une proportion de 75 %, d'être admis dans le giron des bénéficiaires.

Ce pourcentage aurait pu être sensiblement le même pour les revues culturelles, ce qui aurait fait en sorte que la majorité d'entre elles aurait pu être soutenue par Patrimoine canadien. De cette façon, nous n'éprouverions pas le sentiment que nous sommes victimes d'une mécanique qui vise à nous broyer, car, on le sait, 75 % de toutes les revues membres de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) ont été recalées.

Planifiées, ces coupes ?

Ceux qui croient que ces coupes sont le fruit du hasard se trompent. Patrimoine canadien sait très bien ce qu'il fait. Ce choix était éclairé et prémédité. Nous ne sommes plus à l'ère des machines à écrire et des bouliers chinois ! Avant même d'édicter ses exigences, Patrimoine canadien pouvait prédire avec exactitude combien passeraient et combien échoueraient. L'organisme savait aussi que l'économie d'échelle serait plutôt maigre (800 000 $). Qu'on ait de plus laissé croire que la gestion de 44 petites revues culturelles était un poids administratif tient là aussi de la mauvaise foi : l'informatique est un outil d'une efficacité redoutable. Qu'est-ce que de traiter 44 petits dossiers informatisés quand ce même gouvernement peut arriver à faire parvenir à la population canadienne entière un « Avis de cotisation » précisant à chacun des citoyens du Canada qu'il doit payer un surplus d'impôt ou bénéficier d'un remboursement moins d'un mois après que ce même gouvernement a reçu l'ensemble des déclarations de revenus ?

Il faut vraiment nous prendre pour des demeurés que de nous servir cet argument.

La gifle

Quelle ne fut pas ma surprise quand j'ai reçu de Magazines du Québec, dont je suis membre, un communiqué qui lançait un hourra de satisfaction à l'annonce que Patrimoine canadien allait injecter 15 millions $ supplémentaires dans la cagnotte destinée aux revues canadiennes. Mes yeux ont fait un tour dans leur orbite : « Quoi, on vient de soutirer aux revues culturelles une part importante de leurs revenus et on continue à augmenter l'assiette des subventions ? Vraiment, c'est une insulte au bon sens. Tant d'argent à distribuer et rien pour les petits, eux qui grugeaient une part insignifiante du montant total consacré aux revues canadiennes et québécoises. » Enquête faite, j'ai compris que ces 15 millions étaient reconduits pour la troisième année consécutive. Il s'agissait des subventions que Patrimoine canadien donnait aux éditeurs (Programme PAP) pour leur permettre d'amortir le coût de la poste qui, et tous s'entendent pour le dire, est vraiment excessif. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau montant, mais cela ne m'empêche pas de penser que, de ce montant, on aurait pu en prendre une partie pour soutenir les revues.

Tout se passe comme si les plus riches s'enrichissaient constamment. C'est malheureusement une loi de l'économie mondiale, mais la question n'est pas là et elle s'énonce comme suit : comment expliquer qu'on ait un surplus d'argent à offrir aux éditeurs de revues et qu'on n'en ait plus pour les revues culturelles alors que l'organisme qui distribue cette manne s'appelle PATRIMOINE canadien. Patrimoine, ça veut dire quoi au juste ? Est-ce que par hasard ça inclurait la culture ?

Rayonnement international

Patrimoine canadien connaît-il l'importance symbolique des revues culturelles ? Sait-il quels chemins elles peuvent parfois parcourir et jusqu'où elles peuvent pénétrer ? Je ne veux pas faire une promotion indue de *Lettres québécoises* alors que cet éditorial concerne l'ensemble des revues culturelles québécoises, mais je ne peux m'empêcher de raconter une anecdote qui en dit long sur la reconnaissance de nos artistes et écrivains dans le monde : au printemps dernier, j'ai reçu la visite du professeur Józef Kwaterko de l'Université de Varsovie, grand spécialiste de la littérature québécoise, particulièrement en Europe de l'Est où il est le doyen des études québécoises. Or, au cours de nos conversations, il m'apprend une chose inouïe : quand il est allé à l'Académie suédoise en 2003, il a été reçu par le bibliothécaire en chef qui lui a fait visiter la salle de lecture où siègent chaque jeudi les académiciens qui attribuent le prix Nobel en littérature. Le professeur Kwaterko a eu la surprise de sa vie en découvrant que, sur les étagères du mur à l'arrière de cette table, parmi les centaines de revues posées de face, se trouvait le plus récent numéro du magazine *Lettres québécoises* (numéro 110 ; en vedette Christiane Duchesne). Ce dernier a été si impressionné qu'il a demandé au bibliothécaire de le photographier tenant *Lettres québécoises* dans ses mains.

J'entends une voix d'un membre de Patrimoine canadien me demander : « Et qu'est-ce que cela vous a rapporté ? » Et moi de répondre du tac au tac : « Absolument rien, sinon l'immense fierté de savoir que la littérature québécoise avait sa place à l'Académie suédoise, mais pas à Patrimoine canadien ! »

Et c'est soudain ma voix qui s'adresse à Patrimoine canadien : « Ne croyez-vous pas que vous avez trahi la mission première de Patrimoine canadien qui était la préservation de notre patrimoine national pour ne considérer que les réussites financières ? »

Pour toute réponse, un grand silence…